



Pôle métropolitain
du Pays de Brest
9 rue Duquesne - BP 61321
29213 Brest Cedex 1
Tél. 02 98 00 62 30
www.pays-de-brest.fr

Les Rencontres de la GIZC du Pays de BREST – 2013

Brest métropole océane

Communauté de
communes du
Pays d'Iroise

Communauté de
communes du
**Pays de Lesneven
Côte des Légendes**

Communauté de
communes du
**Pays de
Landerneau-Daoulas**

Communauté de
communes du
Pays des Abers

Communauté de
communes de la
Presqu'île de Crozon

Communauté de
communes de
l'Aulne Maritime



Anse de Penfoul (Loperhet)

Un succès pour une première

Le 10 décembre 2013, le pôle métropolitain du Pays de Brest a organisé des premières Rencontres de la GIZC au centre nautique de Moulin Mer (Logonna-Daoulas) pour exposer le bilan des actions déjà conduites et les projets à venir. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 70 participants issus de l'ensemble des acteurs qui ont été mobilisés dans les divers espaces de travail et d'échanges au cours des deux années d'animation de la démarche de gestion du littoral sur le Pays de Brest.

Ces Rencontres ont été l'occasion de présenter une vision globale du projet, en partageant l'information sur les travaux et actions menés. Elles ont été une étape importante dans la mobilisation des acteurs, pour consolider et poursuivre le travail entrepris.

La matinée, organisée sous forme de tables rondes, a été dédiée lors de la première à un retour sur l'apport de la démarche GIZC en termes de changement de pratiques et lors de la seconde à un débat sur les actions entreprises dans le but d'illustrer le passage du concept au projet.

Deux de ces actions ont été illustrées par des visites au cours de l'après-midi sur les sites concernés : la première au port de Pors Beac'h, à Logonna-Daoulas, sur la problématique de l'espace portuaire terrestre et la seconde à l'anse de Penfoul, située entre Loperhet et Plougastel-Daoulas, sur le thème de l'organisation de l'espace maritime.



Daniel Moysan
Vice-président du Pays de Brest
en charge de l'environnement,
du littoral, de l'énergie et des déchets



L'ouverture des Rencontres

La gestion du littoral du Pays de Brest



Roger Lars

En l'absence de Daniel Moysan, retenu par des obligations en Préfecture, l'ouverture des Rencontres a été assurée par Roger Lars, vice-président de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon et co-président du groupe de travail GIZC « Partage de l'espace littoral ». Dans sa présentation, il a rappelé l'importance pour le Pays de Brest de la place du

maritime qui s'étend sur près de 400 km de côtes, mais aussi combien l'approche de la mer et du littoral est complexe. Que ce soit en raison de l'évolution du rôle des acteurs, des contraintes du droit, du nombre d'acteurs ou encore de la sensibilité environnementale du territoire, l'appréhension de l'ensemble des enjeux et des fonctionnements du littoral est souvent difficile pour les élus.

La démarche de gestion intégrée de la zone côtière est apparue comme un **outil de gestion en dehors des temps de conflit**. Elle permet de travailler sereinement à l'avenir de la zone côtière qui a connu et connaît toujours de fortes évolutions. La GIZC met du lien entre les démarches sectorielles et crée une vision globale qui manquait pour pouvoir générer des projets propres au littoral et répondre aux besoins fondamentaux qu'y a identifiés le Pays de Brest :

- améliorer les milieux littoraux,
- mieux accueillir les usagers,
- préserver le potentiel économique et l'attractivité du territoire.

Pour mener cette démarche partenariale, le Pays de Brest s'est également donné des principes de fonctionnement : construire le projet progressivement, privilégier le concret et les projets de dimension réalisable, et enfin favoriser la participation des acteurs par la concertation.

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien de la Région à travers un appel à projet qui finance le poste de la chargée de mission, les études à mener et des actions de communication comme ces Rencontres de la GIZC. La Région Bretagne est d'ailleurs bien représentée avec la présence de Pierre Karleskind vice-président à la Région Bretagne, chargé de l'Europe, de la mer et du littoral.

Intervenants

Table ronde : « Du concept au projet : la démarche du Pays de Brest »

François Collec, vice-président de la CCPLD.

Philippe Masquelier, directeur du syndicat de bassin de l'Elorn.

Ingrid Peuziat, maître de conférences à l'UBO.

Anouk Duceux, CCI de Brest.

Pascal Desjardins, DDTM29.

Table ronde : « Premier bilan des actions entreprises »

André Talarmin, président de la CCPI

Gilbert Bellec, vice-président de la CCPA.

Olivier Moreau, CCPI.

Michel Diverrès, syndicat des ostréiculteurs et des mytiliculteurs de la rade de Brest.

Daniel Ellisseche, centre nautique de Rostiviec-Loperhet.

Regard extérieur : **Ronan Le Délézir**, maître de conférences à l'UBS.

Animation : **Jean-Louis Le Corvoisier**, journaliste.



Synthèse des tables rondes

Les travaux en cours

Le projet du Pays de Brest, présenté par Catherine Dumas, chargée de mission, est articulé autour de 3 groupes de travail :

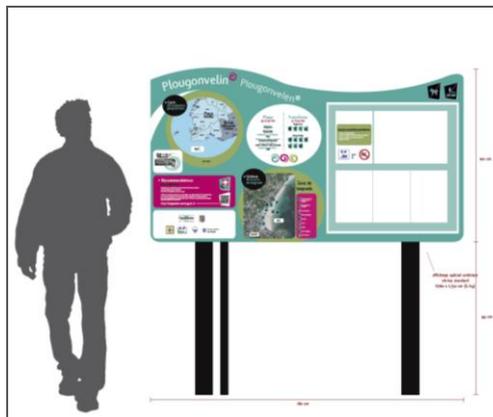
Dans le groupe de travail « **Organisation de la plaisance et du carénage** », les réflexions ont abouti à l'élaboration d'un schéma de carénage identifiant des équipements à réaliser qui permettraient à tout usager de bénéficier d'un service de proximité. En parallèle, une étude « carénage » a été confiée à Labocéa (ex Idhesa Bretagne) dans l'objectif de définir un meilleur traitement des antifouling et d'orienter les plaisanciers vers des pratiques moins impactantes pour le milieu marin.



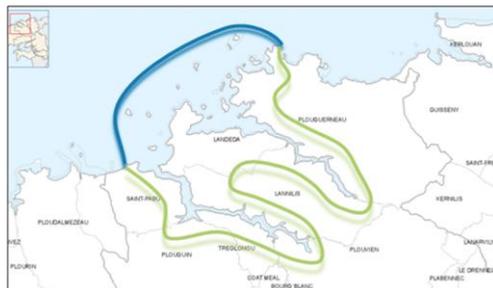
Expérimentation de la pose d'un parefouling



Synthèse cartographique du schéma de carénage



Projet de panneau d'affichage sur les zones de baignade



Périmètre du forum « Abers »



Participants au forum « Baie de Daoulas »

Le groupe de travail « **Gestion de la qualité des eaux de baignade** » est chargé d'accompagner les communes dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation. Après l'étape de la réalisation des profils de baignade, une réflexion collective est conduite pour la conception de panneaux d'affichage visant à informer le public sur les zones de baignade avec une double intention : dépasser l'affichage de la seule réglementation pour accueillir l'utilisateur et organiser l'information à l'échelle du Pays de Brest. Une étude de conception des panneaux a été confiée à un prestataire.

L'animation du groupe « **Partage de l'espace littoral** » s'est fondée sur des forums participatifs organisés dans les secteurs de la baie de Daoulas, dans le fond de Rade / Aulne et dans les Abers. Le dynamisme des échanges a permis d'exprimer de nombreux enjeux. Sur cette base, 10 actions ont été retenues pour être mises en œuvre prioritairement :

Secteur Baie de Daoulas

- Réaliser un plan de développement pour Pors Beac'h (Logonna-Daoulas)
- Elaborer un schéma d'organisation de l'anse de Penfoul (Plougastel-Daoulas/ Loperhet)

Secteur Fond de Rade / Aulne

- Accompagner le projet d'aménagement du site de Térénez (Rosnoën)
- Etudier un schéma maritime sur Logonna-Daoulas, L'Hôpital-Camfrout, Hanvec

Secteur Abers

- Poursuivre l'organisation des Dunes de Sainte-Marguerite (Landéda)



Synthèse des tables rondes



Jean-Louis Le Corvoisier, animateur

Paroles d'acteurs

« Mettre tout le monde autour de la table permet de mettre des visages sur des noms ».

Pascal Desjardins, DDTM29.

« Il faut faire des concessions de part et d'autre. La GIZC fait se rencontrer des pseudo-adversaires. ».

Michel Diverrès, ostréiculteur

« L'intérêt du dispositif est de permettre à tous les usagers du littoral de se rencontrer ».

Anouk Duceux, CCI de Brest

« On est tenté de planifier la mer comme la terre ».

Ronan Le Délézir, Université Bretagne Sud

« La GIZC permet de faire connaissance, de bâtir des projets, de cerner des objectifs. Elle demande du temps et de l'argent ».

Daniel Elliseiche, Centre nautique de Rostiviec Loperhet

- Engager un schéma partagé de la localisation des concessions et des zones de développement de la conchyliculture

Actions transversales

- Mettre en place un balisage de zones avec des bouées jaunes
- Donner une vision maritime aux PLU en cours de révision, intégrer des travaux dans le SCoT
- Etudier les perspectives de maintien voire d'installation des agriculteurs en espace littoral
- Augmenter les liens entre les professionnels et la population par une valorisation de la filière conchylicole.

Synthèse de la première table ronde

Echanger entre acteurs

Dès le début des échanges, les participants de la première table ronde ont unanimement reconnu le bénéfice du rassemblement des acteurs au sein d'espaces de discussion dédiés où chacun peut poser les questions, amener les sujets. Groupes de travail, forums ou encore ateliers sont l'occasion pour chacun d'exprimer sa volonté et son vécu, de partager de la connaissance et de porter un nouveau regard sur les autres et le territoire.

Pour Philippe Masquelier, il paraît surtout intéressant que les acteurs, qui souvent ne se connaissent pas, se rencontrent pour comprendre les enjeux des autres : les professionnels, les usagers des activités de loisirs, les élus, les riverains... François Collec précise qu'ainsi les attentes des professionnels, qui doivent être regardées différemment parce qu'elles sont d'ordre économique, ont pu être entendues par tous.

Prendre le temps de la compréhension

Une démarche longue ? La question peut être légitimement posée. François Collec reconnaît qu'il a fallu expliquer que le temps est une dimension essentielle, qu'il est inhérent à une démarche partagée. Philippe Masquelier explique que la multitude des regards et des vécus, qui apporte une grande variété aux échanges, nécessite ce temps d'appropriation, de prise de confiance, de disponibilité aussi, de compréhension du temps des autres. Le débat généré facilite la compréhension des sujets. Sur les dix dernières années, le changement a été visible : la prise en compte du littoral est devenue plus importante.

L'allongement du temps de la réflexion de travail peut aussi être dû au fait, selon Pascal Desjardins que les professionnels assis autour de la table sont aussi des concurrents et de ce fait ne partagent pas spontanément les



Synthèse des tables rondes



François Collec, Anouk Duceux, Philippe Masquelier, Michel Diverrès.



Olivier Moreau, Ronan Le Délézir, Daniel Ellisseiche, André Talarmin.

informations, et selon François Collec par le manque d'implication des élus, qui sont beaucoup pris. De plus, les acteurs peuvent être perdus dans les nombreuses démarches menées sur le territoire. Sur ce dernier point, Philippe Masquelier considère que justement la GIZC peut apporter de la cohérence en tenant un rôle de coordination entre les dispositifs ayant un impact sur les relations mer/terre : SCoT et PLU, SAGE, Natura2000... **François Collec souhaite pour l'avenir des réalisations concrètes pour rassembler plus largement.** La démarche n'est pas bornée dans le temps. Etant permanente, il faut la jaloner d'actions.

Ouvrir le champ de la réflexion et de l'échelle du projet

A travers l'exemple de la réflexion sur les équipements de carénage, Anouk Duceux met en lumière comment le temps accordé à la compréhension est bénéfique au projet. Ainsi, la CCI a tenu à montrer qu'un port n'est pas constitué uniquement de plaisanciers mais qu'il peut contenir des professionnels et d'autres usagers. En retour, l'étude carénage a dévoilé à la CCI que la cale de carénage du port de l'Aber Wrac'h n'est pas aussi efficace que souhaitée et qu'une action corrective devra lui être apportée. D'une manière générale, le travail mené autour du schéma de carénage a permis de percevoir le territoire avec un changement d'échelle, d'aborder la question avec des angles variés (sujet, technique, mode de gestion...), de réfléchir en termes de bassin de navigation et d'appréhender les nouveaux équipements de carénage différemment. Ingrid Peuziat confirme que se projeter sur le territoire permet de voir autrement, de dépasser l'intérêt particulier.

La démarche GIZC sur le Pays de Brest a pris progressivement de l'ampleur. Le travail sur le partage de l'espace littoral a conduit à organiser 3 forums sur 3 secteurs ayant chacun son historique. A cette échelle, précise Philippe Masquelier, il est possible de répondre plus directement aux besoins. La démarche est locale mais ambitieuse. Elle pourra ensuite être transférée sur d'autres secteurs renchérit Pascal Desjardins. Le développement de la démarche passera également par la mise en place à moyen et long termes d'une synergie avec d'autres acteurs. Il sera ainsi nécessaire de penser aux résidents juge Philippe Masquelier.

Synthèse de la deuxième table ronde

Donner de la cohérence

Les premiers bilans des actions entreprises sont très divers. Deux exemples montrent comment les actions participent à donner de la cohérence au territoire du Pays de Brest. Ainsi, le travail sur le schéma de



Synthèse des tables rondes



Participants de la deuxième table ronde

La place du scientifique

Ingrid Peuziat, Maître de Conférences à l'Université de Bretagne Occidentale

Le scientifique est celui vers qui on se tourne en cas de tension ou de blocage. Le scientifique a un rôle d'observateur et d'évaluateur ce qui lui confère un positionnement objectif.

En tant que scientifique, je suis attentive à la question d'échelle spatiale et temporelle, car le point fort de la GIZC est la notion d'intégration. Bien que le Pays de Brest soit vaste et divers, l'intégration a été bien réalisée avec des discussions générales menées à l'échelle Pays et des actions issues de réunions conduites par secteur.

Le temps est long, mais il est important de se l'accorder pour réaliser cette intégration d'échelle.

Les sujets de travail ont été bien choisis. Ils arrivent au bon moment et constituent de ce fait un bon point d'accroche pour impliquer les acteurs, avec une bonne mise en jeu de l'intégration d'échelle.

Est-ce que la GIZC permet le développement du sens commun ? Même si nous sommes rattrapés par le quotidien, elle peut le cultiver et ainsi l'entretenir.

carénage a contribué selon André Talarmin à créer une vision globale du linéaire littoral du Pays de Brest. Olivier Moreau expose quant à lui que par le travail réalisé sur la gestion des eaux de baignade, les communes ont pu disposer d'un même niveau d'information et ont pu répondre collectivement au besoin réglementaire d'affichage tout en prenant en compte les aspects propres à leur territoire..

Produire de la connaissance

Pour Gilbert Bellec, le travail sur le carénage a aussi été l'occasion de produire de la connaissance. L'étude carénage a révélé que les équipements de traitement des peintures antifouling existants n'étaient pas aussi performants que souhaités. La communauté de communes du Pays des Abers qui s'apprête à créer deux nouveaux équipements a ainsi appris que celui du port de l'Aber Wrac'h connaissait des dysfonctionnements structurels importants. L'expérience acquise servira pour les nouveaux équipements à créer.

Apaiser les tensions

Michel Diverrès s'appuie sur le cas du travail mené dans l'anse de Penfoul pour rappeler que les relations entre les professionnels et le centre nautique de Rostiviec ont pu être conflictuelles en raison d'un manque de dialogue et de mauvaises options, mais aussi d'un manque de régulation, surtout dans un contexte de mortalité des huîtres. Le travail entamé avec la GIZC lui apparaît positif car il ne doute pas qu'il « vaut mieux discuter avant que s'engueuler après ». Pascal Desjardins le rejoint en confirmant que la mise en place de la démarche GIZC a permis de faire baisser les tensions, y compris en dehors des dossiers portés par le pôle métropolitain comme ce fut le cas lors de l'installation de naissain de captage au nord de la presqu'île de Crozon.

Soutenir les élus

La GIZC apporte un soutien aux élus en ce sens où par la démarche collective qu'elle propose, les élus de chaque commune ne se sentiront pas isolés pour traiter un sujet : le même travail aura été fait dans les communes voisines. Ronan Le Délézir relève dans sa synthèse des tables rondes que les élus sont souvent désignés responsables de toutes les difficultés ou du manque d'avancement des projets. Mais la technicité des emboitements d'échelle et des thématiques est complexe pour les élus. Il leur faut être présents dans toutes les réunions des différentes démarches et projets (SAGE, SMVM, SCoT, PLU...). En outre, on parle de gestion spatiale pour gérer les usages mais l'espace public maritime reste du domaine de l'Etat. « La GIZC est un outil de proximité qui va permettre aux élus de sortir de la terre où ils se cantonnent le plus souvent ».



Visites sur le terrain

Visite de Pors Beac'h



Echanges entre acteurs à Pors Beac'h.



La première visite a conduit les participants à la rencontre des usagers de Pors Beac'h. Le site portuaire fait l'objet d'une des 10 actions prioritaires repérées à la suite des forums de concertation réalisés en mars 2013. Henri Kérouédan, premier adjoint de la commune de Logonna-Daoulas et Thierry Cann, directeur du pôle

métropolitain, ont conjointement décrit le contexte de fonctionnement du site portuaire et expliqué l'objectif du projet d'une étude de faisabilité de la réorganisation des activités maritimes sur Logonna-Daoulas. Les usagers du site présents sont ensuite intervenus. Si un meilleur fonctionnement de site grâce à son optimisation est souhaité par tous, en revanche, la réflexion sur l'installation d'un équipement de carénage soulève bien des interrogations sur les conséquences de son impact sur les activités existantes.

Visite de l'Anse de Penfoul



Acteurs de l'anse de Penfoul.



La seconde visite a eu lieu au port de Rostiviec, pour présenter l'action entreprise sur le plan d'eau situé entre la commune de Loperhet et celle de Plougastel-Daoulas. Le centre nautique et le représentant des conchyliculteurs ont rappelé les enjeux qui ont prélué à la mise en place d'un groupe de travail qui associe les

communes, le centre nautique, les professionnels des cultures marines, l'association des plaisanciers de Loperhet dans une démarche de concertation pour répondre au **besoin de sécurisation du plan d'eau pour les pratiquants du centre nautique.**

Les échanges ont d'ores et déjà conduit à l'enlèvement par les professionnels des tables conchylicoles qui pouvaient représenter un danger pour la navigation et à leur dépôt à Pors Beac'h en attendant leur élimination par des ferrailleurs (photo ci-dessus). Dans les mois à venir, la hauteur des perches sur les parcs conchylicoles sera homogénéisée et un nouveau balisage du plan d'eau plus lisible sera installé.



Usages réglementaires dans l'anse de Penfoul.



Conclusion des Rencontres

Chargée de mission GIZC :

Catherine Dumas assure l'animation et la coordination de la démarche GIZC du Pays de Brest.

Contact : catherine.dumas@pays-de-brest.fr – tél : 02 98 00 62 33



Et maintenant ?

Philippe Masquelier avait fini son intervention en disant que « nous ne devons pas oublier que la mer et le littoral sont des atouts majeurs pour notre territoire et que les activités qui ont lieu sur ces espaces sont des supports pour l'avenir ».

En conclusion des Rencontres, Pierre Karleskind, vice-président de la Région, chargé de l'Europe, de la Mer et du Littoral revient sur cette idée et engage les acteurs à apprendre à se projeter pour comprendre que ce qui se passe en mer a des impacts sur terre. Il convient que l'exercice est difficile pour le politique d'avoir un projet sur cet espace littoral qui lui servira ensuite à faire comprendre aux acteurs ce qu'il souhaite. Le manque de visibilité ne permet pas de répondre aux attentes des élus. Comme il a été exprimé pendant les tables rondes, la plupart des acteurs souhaitent une vision à long terme que les professionnels ne peuvent pas apporter en raison de l'absence de visibilité sur l'avenir de leurs activités (mortalité des huîtres,...).

La région Bretagne souhaite que le territoire du pays de Brest puisse capitaliser à partir de ce qui a déjà été engagé dans le cadre de la GIZC. En effet, les actions engagées ont permis de mobiliser les acteurs et de répondre à leurs préoccupations à court terme.

Pour Pierre Karleskind, cette mobilisation doit permettre aux acteurs du pays de Brest de penser plus largement. C'est ainsi que les travaux sur la plaisance devront prendre en compte son rôle dans le cadre du tourisme ou encore ceux de la baignade qui pourront être mis en rapport avec les investissements à réaliser pour les stations d'épuration.

Pour conclure, la région souhaite que le pôle métropolitain puisse se doter d'une stratégie maritime pour le Pays de Brest, socle des futurs projets et actions.

